

L'écho du CSEE

20 février 2024

La séance du CSEE s'est déroulée le 20 février 2024 présidée par le DRH & le DR

Informations du Président

PRF1 : 29 pré-notifications sur 54 pour 3 ans et 11 refus, il reste 14 lots en attente de décision prévus pour le 22 ou le 29 février 2024. **PRF2** : 1 lot déposé en négociation (réparations petit matériel espaces vert à Limoges) 1, le **PRF3** nous sommes toujours en attente des réponses mais pas avant septembre. **HSP2** démarrera en mars.

Le DR donne 4 axes à suivre :

- 1) Développement
- 2) Développement en marché privé, POEC, alternance
- 3) Développement village : logement, numérique, santé, mobilité etc...
- 4) Exploitation au quotidien

La JPO de février a été une belle réussite soit 1742 personnes reçues, en route pour les transformations **(ou pas... Vu que la direction ne peut savoir si ces personnes entreront sur un de nos dispositifs, difficile de transformer si on ne sait pas s'il y a eu essai) !** Il y a aussi eu des visites d'élus dans les centres comme à Limoges. L'Afpa a participé à plusieurs forums sur la région.

Au 19 février 2024, 3 591 stagiaires dans nos centres, c'est 20 de moins qu'en janvier. Le budget n'est toujours pas présenté aux élus, il ne le sera que lorsque celui-ci sera présenté au CSEC...

Approbation du PV du CSEE du 23 janvier 2024.

Approbation reportée au mois de mars 2024

Mise en place des commissions facultatives (Commission économique et suivi des mobilités)

La direction souhaite valider les commissions en même temps que le nouveau règlement intérieur du CSEE.

La délégation CGT souhaitait une mise en place rapide de ces commissions, notamment la commission économique qui ne s'est jamais réunie lors du dernier mandat ! Néanmoins, la délégation CGT souhaite que le règlement intérieur soit travaillé comme il faut pour éviter que celui-ci ne bride ou réduise les moyens des élus. Nous espérons qu'en Mars les commissions seront créées, que le CSEE les mandatera pour commencer leur travail et que nous aurons un RI nous permettant d'avancer !

HSP2 2024/2027 : la volumétrie en nombre de parcours par lot Afpa, centre et GRN, modalités de mise en place (CCTP)

La délégation CGT, en portant cette question au débat, souhaitait que la direction présente les modalités de mise en œuvre des lots HSP remportés.

Si nous avons eu le nombre de parcours et de jours stagiaires prévus par GRN et Centre, nous n'avons pas eu les modalités de mise en œuvre.

La convention cadre qui fixe les contraintes de mise en application des lots devrait nous être fournie.

Pour autant nous avons interrogé la direction sur ce qui semble avoir évolué entre l'ancien HSP et le nouveau.

Par exemple comment gérer le fait qu'il faille un minimum de stagiaires "conseil régional" pour ouvrir la formation ? Comment gérer l'obligation de programmer des formations qui devront être tenues au risque d'avoir des pénalités si elles sont décalées et/ou annulées ? Comment sera intégré les modules obligatoires comme Néo Terra, la citoyenneté, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et par qui seront-ils dispensés (et avec quelle formation préalable !) ? Comment pédagogiquement appréhender des parcours plus longs des stagiaires "conseil régional" avec, parfois, des périodes en entreprise plus longues que les autres stagiaires du même groupe ?

La délégation souhaitait évaluer les difficultés que pourraient rencontrer les formateurs, les AF mais aussi les MF dans la planification et l'anticipation des contraintes.

Pour la direction rien ne change fondamentalement par rapport à l'ancien HSP si ce n'est un nombre de parcours plus faible (qui pourrait augmenter en fonction de la signature entre la région et l'état du PRIC (Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences)), pour les modules "on le fait déjà"... **Circulez y'a rien à voir !**

Pourtant la délégation CGT voit déjà pointer les difficultés pour les collègues, nous reviendrons le mois prochain sur ce sujet pour avoir une réelle vision de ce que la direction met en place pour répondre aux exigences de la région et pour éviter un accroissement des risques pour les salarié.e.s!

HSP2 2024/2027 : formations impactées par une réponse infructueuse, plan d'action mis en place

Pour le DR il y a surtout 1 lot perdu : le transport en Corrèze, ce qui représente 2 à 2.5 ETP. Il nous dit qu'il travaille dessus sans plus de précisions... Un commercial est en cours de recrutement !

Pour la délégation CGT, il est urgent qu'un plan d'action soit fait pour maintenir et renforcer la formation transport à Egletons ! La perte de ce marché, les vellétés de transfert des formations AMB et Peintre en bâtiment nous alerte sur la situation du centre d'Egletons, nous sommes et restons vigilants !

Point d'activité promo 16/18 par site (délocalisation) et situation RH (poste des intervenants)

Activité Promo 16-18 par site et situation RH à janvier 2024

Centres et Délocalisations	Jeunes présents en Centre	Jeunes présents en Délocalisation	Nombre RH FPI / ME / CIP
Afpa Foulayronnes	15		1 FPI
<i>Marmande</i>		12	1 ME
<i>Villeneuve</i>		12	1 CIP
Afpa Mornac	7		1 CIP
Afpa Bayonne	16		1 CIP
Afpa Bègles	16		1 CIP
<i>Blaye</i>		11	1 CIP
<i>Cenon</i>		11	1 FPI
Afpa Pessac	23		2 - FPI + CIP
Afpa Brive	15		1 CIP
<i>Tulle</i>		12	1 FPI
Afpa Châtelleraut	13		1 CIP
<i>Afpa Chasseneuil Futuroscope</i>		17	2 - CIP + ME
Afpa Guéret	10	0	1 FPI
Afpa Limoges Babylone	26	0	2 FPI
Afpa Mont de Marsan	13		1 CIP
Afpa Niort	21		2 - FPI + ME
<i>Bressuire</i>		10	1 FPI
Afpa Pau	15	0	1 ME
Afpa Périgueux	20		1 FPI + 2 stagiaires CIP
<i>Sarlat</i>		6	1 ME
Afpa Rochefort	19		2 - FPI + CIP
<i>La Rochelle</i>		10	1 ME

Recrutement en cours

Fin de Promo délocalisée en date du 16/02

Point sur la situation économique au 31/12/2023

La présentation des résultats et du budget se feront à la suite des présentations au CSEC. La délégation CGT ne doute pas que ces points devront être creusés en CSEE !

Infos trimestrielles sur les effectifs & mouvements du personnel

En 2023 il y a eu 19% de turn-over, la moyenne nationale toutes branches confondues est de 15%, ce taux est un indicateur (mais pas le seul) qui peut donner "l'ambiance de travail" dans un secteur, s'il ne suffit pas à lui seul pour dénoncer une situation tendue, il sera à mettre en relation avec d'autres indicateurs ! **Sans attendre les indicateurs, nous pouvons tous constater l'augmentation des charges de travail et la difficulté à voir les collègues**

être remplacés !

Entre décembre et février il y a eu 35 passages en CDI, si ce chiffre est important, il est à mettre en perspective avec les 68 “sorties” en 2023 (licenciements pour inaptitude, départs en retraite et 2 ruptures conventionnelles).

Si la CGT se félicite du passage en CDI de plusieurs CDD, elle s’inquiète d’une balance négative entre départ et arrivée en CDI, **la baisse des effectifs semble se poursuivre tout comme la précarisation, les indicateurs semblent toujours être dans le rouge !**

En 2023 aucun passage de formateur conseil, pour le DRH c’est normal, il n’y en a plus au niveau national !!! **Et depuis quand et en quel honneur ?**

Le DRH veut un “parcours” pour devenir formateur conseil, **la CGT lui a rappelé que le passage en formateur conseil n’est pas une reconnaissance d’un parcours, mais une classification** qui tient compte de ce que le formateur met en œuvre (comme la participation à des études, à l’ingénierie du titre, à la création d’épreuve, la planification et la création de formation... Tout cela ne devant pas être nécessairement cumulé !).

En ces temps de disette salariale, le passage à formateur conseil doit être une possibilité de reconnaissance du travail effectué !

Point de situation sur le SPSI par centre, parcelles, bâtiments prévus à la vente

Le Responsable Exécutive Services, nous présente le tableau des lots immobiliers mis en vente. A l’heure actuelle aucune vente n’a été réalisée, seule un terrain du centre d’Agen est en bonne voie de vente.

La plupart des lots sont encore en phase de diagnostic sur la séparation des réseaux (les réseaux d’eau, d’électricité etc.). Les lots ne sont pas séparés et des travaux précédents les ventes doivent avoir lieu.

La délégation CGT, dès la présentation des lots prévus à la vente, avait alerté sur la nécessité de séparer les réseaux au niveau de ces lots, en effet, les “maisons des directeurs” étaient toutes reliées directement au réseau du centre !

Quand l’AFPA aura réalisé le chiffrage des travaux, pas sûr que les coûts des travaux rendent la vente intéressante financièrement...

Quant à d’autres lots, leur situation géographique rendait la possibilité de vente assez faible... La “vente à la découpe” de nos centres semble plus compliqué qu’il n’y paraît, les rentrées d’argent envisagées qui devaient permettre de l’investissement sur nos centres semble plus qu’hypothétique...

En attendant nos centres se dégradent ! Investir dans nos centres ne peut attendre qu’une société extérieure trouve des acheteurs !

Un élu a eu vent du projet de vente du parking du centre de Rochefort pour la construction d’un centre de formation !

Le DR nous dit qu’il y a des contacts mais que rien n’est décidé...

Pour la CGT s’est tout décidé ! Peut-on vendre nos parkings pour que des centres de formation privés viennent nous faire concurrence à nos portes ? Poser la question c’est y répondre...

Nom Immobilier du site	Situation cession
BEGLES - Ferdinand Buisson	En attente mise à jour avis domaine pour commercialisation avec QUADRAL
BOULAZAC - Ambroise Croizat	Étude en cours pour dévier réseau haute tension (passe sous la parcelle à vendre)
BRIVE LA GAILLARDE - Maurice Rollinat	Commercialisation en cours avec QUADRAL
CHATELLERAULT - Châteauneuf	En attente date signature acte authentique
EGLETONS - Sarran (terrain avec gymnase)	Offre d'acquisition mairie acceptée, mission géomètre en cours : division parcellaire + étude réseaux
EGLETONS - Sarran (bois Rosiers d'Egletons)	Commercialisation en attente
EGLETONS - Sarran (bois derrière le centre)	Commercialisation en attente
FOULAYRONNES - Marcel Pagnol	Cession en cours avec EPFL Agen Garonne, signature envisagée au S1 2024
LIMOGES - Léonard Samié	Offre d'acquisition acceptée, dossier en cours chez notaire, en attente projet d'acte du notaire acquéreur
MORNAC - La Braconne	Commercialisation en attente
MORNAC - La Braconne	Commercialisation en attente
MORNAC - La Braconne (arrêt de bus)	En attente date signature acte authentique
NIORT - Chantelauze	Commercialisation en cours avec QUADRAL
PAU - Bezet	Étude en cours pour dévier réseau d'eau potable (compteur du centre sur emprise du pavillon)
ROCHEFORT - Bernadotte	Commercialisation en cours avec QUADRAL
SAINT SULPICE LE GUERETOIS - Le Clocher	Mission géomètre en cours : division parcellaire + étude réseaux

Point sur projet Centre Unique Girondin

Pas d'avancé, on n'a pas les financements alors un plan B pour rénover les centres devra être mis en place de toute urgence !

N'oublions pas le prix de l'étude lancée pour ce projet, cela aurait permis le financement, en partie, du plan B...

Présentation FINA et les impacts sur les conditions de travail (L.A, Acheteurs, Formateurs)

Lecture d'une motion intersyndicale voter à l'unanimité : « Les élus du CSEE mandatent la CSSCTE pour réaliser des enquêtes terrain sur l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine et des métiers, et travailler avec la CSSCTC sur les risques engendrés (notamment psychosociaux) par la mise en place de FINA.»

Les élus de la CSSCTE vont travailler sur cette question, n'hésitez pas à nous faire part de toutes vos difficultés !

Nous savons que des commandes ne sont pas possibles, d'autres se perdent dans les méandres du logiciel etc... Tout ça rend le travail intenable voire impossible pour les LA, acheteurs, formateurs et tous ceux qui ont des commandes à passer !

Les alertes de la CGT sont restées lettres mortes jusqu'au lancement, nous passons pour des oiseaux de mauvais augure, malheureusement ce qui se passe aujourd'hui nous donne raison, il faut donc trouver des solutions concrètes rapidement...

Quand on pense qu'une information/consultation des élus et un réel travail avec les futurs utilisateurs auraient pu éviter ce borbier...

En voulant aller vite (d'ailleurs pourquoi ?), on oublie le travail réel et les représentants du personnel... L'entrave du travail des salariés et des prérogatives des élus ne mènent qu'au chaos, la direction devrait s'en souvenir !

Passage des assistantes de formation en classe 9

À la suite des revues RH un point est fait avec le N+1. 5 AF sont passées de classe 8 à 9 en 2023. **Pour cela il faut en parler en revue RH**, être positionnée sur le parcours de formation et il faut faire 2 ou 3 activités. La délégation CGT est dubitative sur ce sujet, quand une AF fait au moins 2 activités elle est bien polyvalente et devrait, donc, être passée classe 9. MAIS il ne faudrait pas que la direction oblige les AF passées classe 9 à réaliser la 3ème activité alors qu'elle n'est pas souhaitée ! **Pour cela un avenant avec le passage en classe 9 listant les 2 activités faites réglerait le problème et permettrait aux AF de demander la classe 9 sans crainte...**

Comment pallier le manque de temps des RF pour accompagner les nouveaux formateurs ?

Comment pallier le manque de temps des RF pour accompagner les nouveaux formateurs sur leurs postes de travail et les initier à l'ensemble des applications utilisés lors de la prise de postes ainsi que les rudiments et éléments de pédagogie ? (Il semble qu'un travail sur Bordeaux ait été réalisé)

A Bègles dans le cadre d'émergence des photos des plateaux sont prises, à Limoges un travail sur l'accueil et sur les nouveaux outils est réalisé...

Bref du bricolage ! N'y a-t-il pas des formations prévues pour les RF et un service d'ingénierie de formation pour se pencher sur la question des nouveaux arrivants ? Peut-être faudrait-il déjà prévoir un temps d'accueil réel, où les nouveaux collègues arrivants puissent faire le tour du centre avec un hiérarchique, puissent recevoir le matériel pour travailler, la formation à nos outils et non pas lancé dans l'arène les nouveaux qui arrivent, parfois, après les stagiaires !

Rappel des règles sur les modalités d'émargements des stagiaires

Rien ne change !

Un rappel a été fait le 5 février 2024 aux Responsables de Formations, aux Responsables de Gestion Services et aux Assistantes de Formation, sur la conformité des feuilles d'émargements pour le Conseil Régional :

Les feuilles d'émargements en centre doivent comporter :

- Signature à la demi-journée par le stagiaire
- Signature du formateur
- Cachet de l'AFPA avec visa RF (avec nom)

Les feuilles d'émargements en entreprise doivent comporter :

- Signature à la demi-journée par le stagiaire
- Signature du tuteur
- Cachet de l'entreprise avec nom du tuteur (à défaut responsable de l'entreprise)
- Cachet de l'AFPA avec visa RF (avec nom)

Retour sur l'expertise du centre de Guéret

Les facteurs d'exigence émotionnelle et de sécurité devraient passer dans le DUERP, quelques éléments restent en suspens. Le recrutement du RF actuellement en maladie mais proche de la retraite est en prévision.

Déploiement des formations ASMS en Nouvelle Aquitaine et besoins de perfectionnements ou d'information

Une demande à tous les Directeurs de Centre a été faite. Les parcours mis en place sont partiels à l'heure actuelle, pour un démarrage en mars...

Modalités de mise en place de la formation en Guadeloupe et RH

Une formation "canalisateurs" a été réalisé en Guadeloupe par le centre d'Egletons, cette formation s'est faite avec un prestataire extérieur et aucun salarié AFPA n'a été sur place. Cette formation pourrait être renouvelée.

La délégation CGT se demande pourquoi l'AFPA n'a pas proposé à des formateurs TP de l'AFPA de réaliser cette formation, d'autant plus si elle peut se renouveler...

Communications des plannings de formations des RF

Afin de mieux suivre les plannings de formation, des centres mettent à disposition ceux-ci. Le DR se dit favorable à une généralisation de ces communications.

La CGT est, elle aussi, favorable à ce que les salarié.e.s puissent avoir connaissance des entrées en formation pour une meilleur anticipation des collègues, mais il faut aussi une stabilité de ces plannings ! Pour permettre une anticipation, il ne faut pas que les entrées soient décalées, annulées, que les périodes en entreprise soient changées sans arrêt, car c'est l'effet inverse !

Les changements réguliers, aléatoires de planification engendrent plus de travail pour le suivi administratif, empêche les collègues de prévoir leur organisation.

Nous verrons si les injonctions du conseil régional en termes de tenue des formations aux dates prévues permettent une planification plus stable.

Au-delà de la communication de cette planification, **la CGT souhaite que les salarié.e.s soient pleinement associés à la création de ces planifications**, les formateurs connaissent les contraintes pédagogiques, matériels, voir climatiques. Les AF gèrent le suivi des stagiaires, le lien avec les financeurs, les ASE anticipent les besoins d'hébergements, les LA et acheteurs les éventuels besoins d'achats spécifiques, etc.... Bref construire une planification où chacun peut voir intégrer ces contraintes est une nécessité !

Information fermeture du centre de Bayonne été 2024

Le centre de Bayonne fermera du 12 au 16 août 2024 comme les autres centres de la Nouvelle Aquitaine. Il s'alignera également en 2025.

La délégation CGT s'est abstenue car elle avait voté contre le principe de fermeture imposée, les dates de fermeture ne changent donc rien au fond de la question. De plus, le positionnement de cette fermeture hors de la période des férias pourrait engendrer des difficultés, d'autant plus que les salarié.e.s de Bayonne se retrouvent avec moins de temps pour anticiper cette fermeture (note qui date de janvier 22 suggérant la fermeture du 22 au 26 juillet) contrairement aux autres centres. La CGT pose la question, si des salariés ont prévu des réservations ? le DR gèrera au cas par cas...

Les 3 autres Organisations Syndicales se sont également abstenues, l'avis rendu est considéré comme négatif.

Désignation des relais ASC

Tous les candidats volontaires ont été retenus, sauf à Angoulême où 2 personnes se proposaient. Cependant 2 centres, Châtelleraut / Futuroscope et Limoges, restent sans relais : Un nouvel appel à candidature devrait avoir lieu. **Le relais de la DR / Bègles / Pessac / Caudéran est à la fois relais ASC et président de la commission ASC !**

La CGT souhaite bon courage à tous les ASC de la Nouvelle Aquitaine.

Centres	Relais ASC NA
Agen	Sophie Mazardo
Angoulême	Carol Chauveau
Bayonne / Pau / Mont de Marsan	Sylvie Graça
Brive	Nathalie Merino
DR / Bègles / Caudéran / Pessac	Olivier Lacroix
Châtelleraut / Futuroscope	
Egletons	Marc Mazaud
Guéret	Fanny Boudret
Le Vigeant	Jean Christophe Gagnaire
Limoges	
Niort	Isabelle Papin
Périgueux	Fabienne Coz
Rochefort	Johanna Battais

Point de situation cartes cadeaux

47 cartes adressées par erreur ont été annulées. Les problèmes de gestion des cartes (envoi de carte à des personnes ayant quitté l'AFPA, envoi à la mauvaise adresse, oubli de salarié.e etc) n'ont pas eu de conséquences financières car la société a fait un "geste" commercial, heureusement ! Au final les chiffres sont là, un cout de 94 863,13 € pour 829 cartes ! Néanmoins, au mois de février, ils restent quelques collègues qui n'ont toujours pas eu leur carte... **Une carte de Noël en février, le réchauffement climatique impacte même les cartes de Noël ! Enfin ces collègues vont finir par l'obtenir, merci pour eux, ils pourront acheter des chocolats de pâques !**

Questions diverses

La délégation CGT a demandé que les temps de décharge d'activité prévus pour le CSEE soient mis aux votes pour que le CSEE sache qui en bénéficie.

Le DR nous dit qu'une programmation des offres courtes devrait avoir lieu.

Le DRH précise que les premières réunions RP ont été tenues dans tous les centres.

La date de réunion des RP et élus, prévue le 4 avril est reportée.

Nous faire travailler un "SAMEDI" !

La CGT a demandé si une JPO était bien prévue le 23 mars, un SAMEDI ?

Le DR et DRH nous indiquent que c'est une JPO décidée nationalement et qu'ils sont dans l'attente du national pour les modalités de mise en œuvre (récupérations ? Paiements ? Volontariat ?) !

Pour la CGT le travail le SAMEDI ne peut être imposé, ce jour-là ne peut-être banalisé ! Nous attendons des éclaircissements de la direction et lui demandons de renoncer à ce projet !

**Prochain CSEE
19 mars 2024
A Pau**



Vos élu(e)s CGT au CSEE Titulaires :

Véronique JOUFFRILLON, Alban LEROUSSEAUD, Sylvain ROCH

Vos élu(e)s CGT au CSEE Suppléants :

Marion LESUEUR, Benoît OSSUL,
Amandine KHALDI, Nathalie BRENAC

Représentante Syndicale CGT :

Nathalie ABDALLAH

**Vos Délégués Syndicaux Régionaux
CGT Nouvelle Aquitaine**



Véronique JOUFFRILLON



Sylvain ROCH



Benoît OSSUL



Alban LEROUSSEAUD



Vous savez SUR QUI COMPTER !

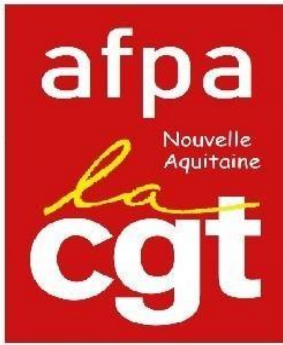
REJOIGNEZ-NOUS CGTAFPANA@gmail.com

Véronique JOUFFRILLON en Poitou-Charentes au 06 33 75 80 00

Alban LEROUSSEAUD pour le Sud Aquitain au 06 60 75 17 06

Benoit OSSUL pour l'Aquitaine au 06 45 43 51 15

Sylvain ROCH en Limousin au 06 40 14 05 10



Bulletin d'adhésion

Syndicat Nouvelle Aquitaine du Personnel de l'AFPA

CGT AFPA
57 avenue Bernadotte
17300 ROCHEFORT

Je soussigné(e) M. Mme Mlle adhère à la C.G.T.
(nom et prénom)

Né(e) le/...../.....

Adresse

Téléphone/...../...../...../.....

Portable/...../...../...../.....

Mél

Etablissement :

Date d'adhésion/...../.....

Salaire mensuel net : €

Cotisation : 1% du salaire net €

Le prélèvement automatique de la cotisation est effectué tous les mois. Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Signature de l'adhérent :

✂

AUTORISATION DE PRELEVEMENT J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par l'organisme créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend avec l'organisme créancier.

N° NATIONAL EMETTEUR

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU TITULAIRE			
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle			
Nom, Prénom			
Adresse			
Code postal Ville			

NOM ET ADRESSE DU RECOUVREUR	
CCM NIORT 11 RUE ERNEST PEROCHON BP 183 79006 NIORT CEDEX	

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER			
Etabliss ^t	Guichet	N° de compte	Clé RIB
.....

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER	
Nom	
Adresse	
Code postal Ville	

Date/...../..... Signature de l'adhérent

JOINDRE OBLIGATOIREMENT un RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE ou POSTAL